

RÉGLEMENTATIONS ET MESURES : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI)

Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

- Comprendre les enjeux sanitaires et la réglementation en matière de qualité de l'air intérieur
- Connaître les différentes méthodes de mesure et leurs impacts
- Définir les éléments clés d'un diagnostic
- Identifier les labels associés à la QAI

Formateur

Alice MEHEUT, Directrice Associée, AERIS Partners

Public et prérequis

Architectes ; Bureaux d'études ; Responsable technique des maîtres d'ouvrages publics, privés, bailleurs sociaux, collectivités territoriales ; Responsables de chantier des entreprises de construction

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie ou de la construction.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

En France, 30% de la population souffre d'allergies aujourd'hui. Selon l'OMS, ce chiffre pourrait atteindre 50% dans 10 ans : la qualité de l'air intérieur devient un enjeu de santé publique.

En cause, la pollution atmosphérique bien sûr, mais aussi la pollution de nos espaces intérieurs, où nous passons plus de 80% de notre temps. Près de 50% des logements présenteraient des traces de moisissures et de nombreuses émissions proviennent des produits d'entretien, matériaux, mobilier, humidité...

Comment améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments ? Comment limiter la pénétration des polluants extérieurs ? Comment réduire et évacuer les polluants intérieurs ? Quel équilibre trouver entre transition énergétique et santé, dans un contexte économique contraint ?

bCompétences vous propose 3 formations complémentaires

- Réglementation, diagnostic et mesure : maîtriser les fondamentaux de la Qualité de l'Air Intérieur (1/2 journée, distanciel)
- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments neufs (1 jour, présentiel)
- Intégrer la qualité de l'air intérieur dans vos projets de rénovation (1 jour, présentiel ou distanciel)

Connaître les enjeux sanitaires et réglementaires de la qualité de l'air intérieur

- Rappel des chiffres de la pollution et des maladies respiratoires
- L'évolution du cadre réglementaire de l'arrêté de 1982 à la RE2020
- Perspectives ouvertes par les travaux CAP 2030 et la nouvelle directive européenne sur l'air ambiant

Comprendre les sources de pollution et les méthodes de mesure de la qualité de l'air, intérieur et extérieur

- Les principaux polluants (CO₂, PM_{2.5}, COV, nanoparticules...)
- Les seuils recommandés par l'OMS, l'UE, la France
- Les différentes méthodes de mesure (masse, nombre, durée de la mesure...) et les incertitudes associées : quels impacts sur les résultats obtenus ?

Identifier les labels existants et leurs critères d'évaluation

- Les labels dédiés à la santé ou la QAI dans le bâtiment
- La place de la QAI dans les labels environnementaux
- Quel label choisir pour son projet ?

A noter

Cette ½ journée en distanciel est une base de connaissances indispensables pour bénéficier pleinement des deux formations :

- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments neufs
- Intégrer la qualité de l'air intérieur dans vos projets de rénovation

Pour aller plus loin

- Si vous concevez des bâtiments pour un public fragile (écoles, crèches, EHPAD, hôpitaux), n'hésitez pas à nous contacter pour organiser une formation sur mesure dans vos locaux, adaptées à vos besoins spécifiques.
- Vous êtes une collectivité territoriale : savez-vous qu'une directive européenne sur l'air ambiant impose la réalisation d'une feuille de route, d'ici 2028, pour diviser par 2 les seuils d'exposition aux particules fines dans 3 ans ? Pour bien vous préparer à cette échéance, contactez-nous pour une formation dédiée dans vos locaux !

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.